

“Mandat Cash Ordinaire”

Très mauvais signal !

Le couperet est tombé ■ Le service du “Mandat Cash Ordinaire” sera supprimé dès le 1er janvier 2018 ■ Raison officielle : lutter contre le blanchiment d’argent ■ La réalité pourrait avoir un tout autre visage, et le plan “B” (Western Union) renforce nos craintes.

**A
G
U
I
C
H
E
T
O
U
V
E
R
T**

La chasse au cash...

Il faut plutôt chercher de ce côté la véritable motivation de La Poste. La stratégie est on ne peut plus claire : transformer le réseau des bureaux de poste en un énième réseau bancaire. D’ailleurs nous pouvons faire le parallèle entre la politique des banques et celle de La Poste, des fermetures d’établissements à tour de bras ! Pour mémoire, les agences bancaires ont clôt leurs portes par centaines, au départ les opérations avec de l’argent (physique) ont été supprimées.

C’est faire abstraction de la fracture numérique, 15 à 20 % de la population est dans cette situation. Ne serait-ce qu’avoir accès à un ordinateur sans parler de l’incapacité d’effectuer des démarches en ligne. La Poste a donc tout son rôle à jouer notamment au Réseau. Le service de substitution (Western Union) imposé ne répondra pas à toute cette population fragilisée par la “dématérialisation”, bien au contraire.

Le choix de la suppression des “Mandats Cash ordinaires” (Urgent cet été) correspond bien à une vague de fond : réduire le “liquide” au guichet. Dans sa communication, La Poste se vante pourtant d’être la seule banque à avoir du cash !

...et aux effectifs

Deuxième levier de la politique de réduction des coûts, le curseur des compressions d’effectifs toujours poussé plus loin. En 2016, plus de 3 000 emplois ont été supprimés dans les bureaux de poste. Le Réseau sous la férule de La Banque Postale s’entête dans cette voie. Les “Mandats Cash Ordinaires” représentaient 5,5 millions d’opérations l’année dernière. Il est clair que le renvoi vers WU fera baisser le trafic. Le service n’est pas identique, sur les tarifs déjà et surtout l’envoi physique de particulier à particulier qui ne sera plus possible.

L’argument comme quoi il est plus sûr d’avoir recours à des moyens de paiement numériques qu’à des moyens physiques laisse perplexe quand on voit le nombre d’arnaques pour récupérer les codes sur les W.U. ou les défunts “Mandats Cash Urgents”... Dans la même veine, la lutte contre le blanchiment d’argent est mise en avant, avec W.U. ?

Cela n’enrayera pas non plus les incivilités. Entre les explications à donner aux usager-es sur la suppression du service, la gestion des fonds qui fait que sur certaines journées il n’y a plus de fric, le manque de personnel qui engendre la fermeture du guichet/îlot SF voire des bureaux... Il va falloir beaucoup de pédagogie et de patience aux postier-es qui sont en première ligne !

Ironie de l’histoire, simultanément La Poste a ouvert une négociation sur les bureaux “banque sociale” (livret A, Mandat Cash, WU), 1 700 sites et 12 000 collègues. Quid de cette discussion ou plutôt quid de l’avenir de ces bureaux ?

Partenaires particuliers ?

La Banque Postale ne doute de rien. Lors de l’annonce officielle à la CDSP du 15 novembre de la mort du “Mandat Cash”, il a été rappelé, par les organisations syndicales que le partenariat avec WU se terminera en juin 2018. Nos directeurs ont expliqué que “WU laisse La Poste libre de fixer les prix pour 2018 et pour l’avenir !!!” Mieux, ils ont bombé le torse : “C’est La Banque Postale qui aura le dernier mot !”. Bah voyons.

A SUD PTT, nous pensons que le service des mandats est en sursis, d’ailleurs nos dirigeants nous l’ont avoué à demi-mot : “le choix de renoncer aux mandats est un choix politique. Il fait partie aussi du plan d’inclusion bancaire et numérique.”

Ou l’inclusion bancaire prise comme une opportunité commerciale !

Avec la suppression de ce service, La Poste tourne un peu plus le dos à ses missions de service public !

